

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

R ACADÉMIE U D' AIX MARSEILLE Q U E

DIPLÔME DU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

R E U B V L I Q U E

Vu le procès-verbal de l'examen du Baccalauréat Technologique établi le 07 JUILLET 1988
par le Président du Jury, enseignant à l'Université,

Le Diplôme du Baccalauréat Technologique

en G2 - TECHNIQUES QUANTITATIVES DE GESTION

est conféré à MR ROGESTVENSKY IGOR PIERRE B A L L I Q U E

né(e) le 01 FEVRIER 1967 F R , à DRAGUIGNAN (083) S E

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

LE candidat a satisfait aux épreuves d'enseignement général à la session de 1988
et aux épreuves à caractère professionnel à la session de 1988

Fait à AIX EN PROVENCE , le 3 OCTOBRE 1988

Pour expédition conforme :

Le Secrétaire général de l'Académie

D. ANTOINE


Pour le Ministre de l'Éducation Nationale et par délégation :

Le Recteur de l'Académie D' AIX MARSEILLE

Signé : CHARLES ZORGBIBE

Signature du titulaire :


N° 131317588